

COOPÉRATION SNU-HAÏTI/AYITI

PARTENARIAT PNUD-MPCE

Projet : « Cadre Intégré National pour le Financement du Développement en Haïti »

Etude rétrospective sur les Transferts de Fonds de la Diaspora haïtienne et perspectives pour une remobilisation vers le financement du développement durable d'Haïti

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte

Haïti fait face, en raison de multiples crises politiques aggravées par des désastres naturels et ceci de façon répétitive depuis bien des décennies, à une détérioration considérable de son économie affectant de plus en plus les conditions socio-économiques de la grande majorité de sa population et du pays en général.

Ces situations ont entraîné des taux de pauvreté, d'extrême pauvreté et de dépendance aigus qui n'ont fait qu'empirer, au point d'atteindre aujourd'hui, et de loin, le niveau le plus défavorable faisant d'Haïti, le seul Pays Moins Avancés (PMA) du continent américain.

Le revenu moyen par personne a diminué d'environ un pourcent (1%) par année sur à peu près les quarante dernières années, pour se chiffrer aujourd'hui à environ 800 \$ par personne, ce qui, pire encore, place Haïti parmi les plus pauvres de la catégorie des PMA.

Ces crises récurrentes, dont la plus récente a commencé en 2018, ont entraîné une récession économique profonde et qui n'a toujours pas pu être résolue. Elles traduisent un problème profond d'orientation d'ensemble et plongent le pays dans un état grave, caractérisé par une gouvernance de plus en plus déficiente et une forte instabilité, causant des taux de croissance négatifs et une pauvreté galopante. Cette situation s'est aggravée par la pandémie COVID 19 en cours dans le pays depuis Mars 2020.

La réussite d'une stratégie nationale pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'échéance de 2030, comme prévu dans l'Agenda 2016-2030 engageant Haïti, devient un défi majeur à lever par le pays.

Il est crucial de faire évoluer la stratégie nationale de développement et de l'adapter aux nouvelles réalités, non encore prises en compte, du contexte national et international et aux objectifs de développement durable.

En vue de concourir à stabiliser, une fois pour toutes, la gouvernance du pays, à une gestion transparente et responsable de la chose publique, axée sur résultats et la reddition des comptes, ces réformes indispensables devront être portées sur de nouvelles bases permettant de mettre en route un large chantier pour la construction d'un développement durable, inclusif, participatif et soutenu par un pouvoir démocratique incontestable et une gouvernance à la fois transparente et redevable.

Finalement - et c'est l'aspect prioritaire de ce projet - Haïti nécessite des financements considérables [Aide Publique au Développement ; Emprunts Concessionnels ;

Investissements Privés; investissements publics; Investissements mixtes publics-privé ; Investissements mixtes multi-pays (bi, tri, ...) ; Recettes Fiscales ; Lutte contre la Fraude ; Réappropriation des Dépenses ; etc.] pour réussir ce grand chantier de réformes et d'investissements pour la réalisation de sa stratégie intégrée nationale de financement de développement durable basé sur la mise en œuvre de projets pour le moins favorisant l'atteinte des objectifs ODD découlant de l'Agenda 2030 des Nations Unies (NU). En effet, les conséquences des fréquentes années de crises récurrentes ont créé une situation où les options de mobilisation de ressources nationales additionnelles ou d'endettement supplémentaire devront être réévaluées en profondeur.

Lors de la Conférence internationale sur le Financement du Développement en 2015, les Nations Unies ont défini une stratégie globale pour la mobilisation des ressources financières et non financières pour l'Agenda 2030 et l'atteinte de ses ODD. Au niveau national, cela se traduit dans la formulation de Cadres intégrés nationaux de financement (Integrated National Financing Frameworks) expliquant comment la stratégie nationale sera financée et mise en œuvre, en s'appuyant sur l'ensemble des sources de financement publiques et privées. Les CINF/INFF sont un outil de planification et de mise en œuvre pour aider les pays à renforcer les processus de planification et à surmonter les obstacles au financement du développement durable et des ODD au niveau national. (Pour en savoir plus, consulter le site web : www.inff.org).

2. Le projet CINF d'Haïti

Lors de l'appel à proposition du Fonds Commun pour les ODD de 2020, la République d'Haïti a soumis une proposition de programme conjoint afin, entre autres choses, de doter le pays d'un cadre intégré national de financement (CINF). Ce programme conjoint est supervisé par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) conjointement avec le PNUD (agence lead) et la CNUCED, sous la coordination du Bureau du Coordonnateur résident (RCO).

Le projet vise quatre objectifs prioritaires :

- Formuler une stratégie globale de financement des ODD prioritaires pour Haïti ; concevoir des plans d'action et déterminer les réformes nécessaires pour mobiliser les ressources financières adéquates.
- Réviser, en tenant compte des ambitions de financement identifiées, réviser la stratégie et le plan d'action ODD existants pour assurer un alignement efficace entre les objectifs et cibles ODD et les opportunités de financement identifiées.
- Définir une institution nationale pour continuer à prendre dans le pays le leadership et l'initiative dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de planification financière et de mobilisation de ressources.
- Mettre en œuvre un processus de consultation nationale complet et intense pour éclairer la mise à jour ou la révision de la stratégie et du plan d'action ODD, et, par conséquent, une vision et une cohésion nationales renforcées et partagées sur les objectifs de développement et sur la priorisation de l'allocation des ressources.

Le texte complet du projet peut être consulté et téléchargé depuis cette adresse web : [Document de projet CINF-Fr.](#)

Dans ce contexte, le projet CINF lance une série d'études thématiques autour des plans nationaux de développement durable d'Haïti et des stratégies pour leur financement. Ces études sont séparées et complémentaires et seront conduites avec des méthodologies comparables.

Elles visent à dresser un bilan des derniers vingt ans des stratégies et politiques de développement d'Haïti et de la mobilisation des ressources financières, à examiner la situation actuelle (ligne de base) et à produire des orientations et données fondamentales pour formuler des recommandations sur les priorités et perspectives futures du développement durable du pays et son financement.

Les résultats qui en découlent offriront une base informationnelle conséquente pour les débats entre les acteurs et des pistes d'orientations dans la recherche des options judicieuses de priorisation et de financement des interventions dans le cadre de la mise en œuvre accélérée des Objectifs de Développement Durable (ODD).

3. Objectifs de la mission

L'objectif principal de cette mission est de conduire une étude sur les flux de transferts envoyés par les migrants à destination d'Haïti et d'analyser l'incidence de ces transferts sur l'économie et le développement durable du pays.

4. Portée de la mission

L'étude doit se concentrer sur une analyse rétrospective des stratégies de mobilisation de ressources mise en œuvre depuis plus d'une vingtaine d'années à travers différents plans et cadres programmatiques (CIRH, PARDH, PSDH). Il s'agit de comprendre les dynamiques à l'œuvre et analyser les grandes tendances dans l'évolution des ressources mobilisées pendant à peu près une vingtaine d'années et d'en analyser les incidences sur le niveau de développement économique atteint jusque-là.

En outre de réaliser le diagnostic qui favorisera la compréhension du contexte national, des sources, des instruments et des mécanismes financiers actuels, l'étude avancera aussi des propositions pour faciliter la mobilisation des ressources de la diaspora dans le financement du développement durable d'Haïti/Ayiti grâce à la promotion de projets sensibles aux ODD de l'Agenda 2030 des Nations Unies engageant le pays en la matière.

De manières spécifiques, les objectifs visés par cette consultation sont les suivants :

- a) Identifier et présenter toutes les sources de données et études existantes relatives aux institutions, à l'environnement légal, aux mécanismes et circuits de transferts utilisés concernant les transferts de fonds financiers et non-financiers par les migrants haïtiens à destination d'Haïti.
- b) Conduire une analyse rétrospective sur les vingt (20) dernières années des flux des transferts financiers par les migrants vers Haïti, en considérant les pays d'origines, les couts des transferts, les usages principaux par les bénéficiaires (écolage, logement,

fonds de démarrage pour business, funérailles, etc.) ainsi que les facteurs déterminants (économiques, monétaires, réglementaires, et autres) qui influencent l'évolution des flux des envois de fonds par les migrants.

- c) Evaluer les valeurs monétaires et analyser sur la même période les transferts non-financiers de la diaspora ainsi que leur provenance : envoi de produits et marchandises, mise à disposition de know-how technique pour les secteurs productifs, la santé, l'éducation et la formation professionnelle ; mise en place de filières commerciales d'exportation vers les pays d'implantation de la diaspora.
- d) Identifier, présenter et analyser les composantes du cout des transferts et également apprécier l'importance (pourcentage moyen) de la taxe sur les transferts ainsi que son évolution dans le budget déterminé par les lois des finances publiques de l'Etat.
- e) Analyser l'impact de ces transferts sur l'économie haïtienne, ainsi que sur la balance des paiements (les transactions internationales sur biens et services et les transactions monétaires et financières) et la politique monétaire;
- f) Formuler des propositions alternatives de mobilisation des flux vers le financement du développement durable, soit via la création d'instruments obligataires ou instruments de dette dans le contexte financier haïtien (obligations de la diaspora, autres titres de dette...), soit par d'autres formes d'engagement, financier et non, ayant un impact sur les ODD du pays.
- g) Identifier les réformes réglementaires et monétaires nécessaires pour faciliter les transferts de fonds, réduire les coûts et faciliter leur emploi pour le financement d'activités et investissements ayant un impact sur le développement durable du pays.

5. Résultats attendus

- a) un rapport d'environ 40 pages, sans compter un résumé dans la langue nationale et officielle (l'ayitien ou créole haïtien), présentant un état des lieux, une analyse diagnostique pertinence du contexte, des politiques et des stratégies relatifs aux flux de transferts envoyés par les migrants à destination d'Haïti et de l'incidence de ces transferts sur l'économie du pays.

Ce rapport de la mission doit, entre autres, couvrir les aspects suivants :

- ♦ Les sources d'informations, le cadre normatif, les mécanismes et circuits de transfert relatifs aux transferts réguliers financiers et non-financiers sont identifiés ;
- ♦ L'évolution des origines et de l'importance des flux des transferts financiers et non-financiers ainsi que les facteurs déterminants l'importance de ces flux ont été analysées ;
- ♦ Le cout des transferts dont la composante taxe sur les transferts sont analysés ainsi que la valorisation de ces taxes dans le budget déterminé par les lois des finances publiques ;

- ♦ Une présentation des impacts économiques des transferts de la diaspora est réalisée ;
 - ♦ Des propositions de réformes visant à faciliter ou à dynamiser la mobilisation des transferts venant de la diaspora ainsi que des recommandations pertinentes pour mieux les valoriser les et les orienter vers le financement du développement durable sont formulées.
- b) Un atelier de partages et validation des résultats de la mission, mobilisant les secteurs du gouvernement (MPCE, MEF, MCI, MARNDR, MAST, MHAVE, ...), les Partenaires techniques et financiers, les principaux acteurs du secteur privé et de la Société Civile, ... Les avis, commentaires et les recommandations issus de l'atelier seront valorisés dans l'élaboration de la version finale du rapport de la mission.

6. Profil du consultant

Le consultant national devrait avoir les qualifications et expériences suivantes :

Formation :

- Diplôme d'études supérieures (Master ou plus) en économie, finances publiques ou dans un domaine connexe.

Expériences et compétences :

- Expérience avérée (au moins 10 ans) dans l'analyse, suivi et évaluation des politiques nationales de finance publique, des marchés financiers nationaux ou internationaux et/ou de l'économie nationale ;
- Expériences antérieures justifiées dans des travaux similaires ;
- Familiarité avec le cadre institutionnel haïtien en particulier dans le domaine de l'étude justifiée par une/des expériences pertinentes de travail (ou mission antérieure) avec le Ministère de l'Economie et des Finances, les Entreprises spécialisées dans les transferts de fonds, le secteur bancaire, les Bailleurs de fonds ;
- Expériences pertinentes de travail avec des institutions internationales intervenant dans le domaine de l'étude ;
- Connaissance de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable et les ODD ;
- La maîtrise de la langue nationale et officielle d'Haïti/Ayiti (l'ayitien ou créole haïtien) est un atout.

7. Calendrier des livrables à fournir

Le rapport d'étude sera d'environ 40 pages(sans compter le résumé en langue nationale et officielle d'Haïti/Ayiti – l'ayitien ou créole Haïtien). Il sera complété par des annexes incluant obligatoirement les suivants

- Compendium statistique et inventaire des transferts financiers et non-financiers (même non conventionnels ou alternatifs s'il y a lieu ...)

- Fiches descriptives d'instruments créés dans d'autres pays visant à mobiliser les ressources de la diaspora pour soutenir le développement durable
- Note méthodologique et commentée sur base du déroulement du plan de travail (max 3 pages)
- Bibliographie fondamentale

Les livrables à produire par le consultant ainsi les termes de paiement sont comme suit :

Livrables	Echéance	% du contrat
La note méthodologique mise-à-jour, l'index du rapport final et le plan de travail	3 jours après la réunion de démarrage	30% du contrat
La première version du rapport de l'étude soumis pour commentaires au MPCE et au PNUD.	35 jours après la réunion de démarrage	-
La deuxième version du rapport qui sera présentée lors de l'atelier de restitution	45 jours après la réunion de démarrage	40% du contrat
La version finale du rapport, incluant les annexes	60 jours après la réunion de démarrage	30% du contrat

Les livrables seront validés par le MEF, le MPCE et le PNUD.

8. Durée de la mission

La mission se déroulera en partie à Port au prince avec possible déplacement en province pour collecter les informations requises sur le terrain pendant une durée de 60 jours ouvrables.

Les engagements contractuels de la mission seront accomplis avec l'approbation du rapport final.

9. Critères de sélection :

Proposition technique - 70/100 ;

Proposition financière - 30/100.

Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les candidats intéressés doivent présenter les documents/renseignements suivants pour démontrer leurs qualifications :

- Une Proposition Technique : (Enveloppe/Fichier N°1)
 - ✓ Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature : brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ; (maximum 3 pages)

- ✓ CV incluant : les expériences acquises dans des missions similaires avec au moins 3 références. Présentation du profil dans le cas d'un consultant individuel ou, le cas échéant, des expériences de la firme en la matière ;
- Une Proposition Financière : Contrats forfaitaires (enveloppe/Fichier N°2) pour les consultants individuels ou firme de consultation

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.